

## Signature du Pacte Laitier dans la filière

### La FNCL soutient la création d'un observatoire des volumes de lait, outil indispensable au pilotage des questions économiques au sein des coopératives

A quelques heures de la signature du Pacte Laitier par les acteurs de la filière et en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la FNCL souhaite soutenir cette démarche visant à mettre en place un certain nombre de chantiers pour préparer les producteurs aux évolutions économiques majeures du secteur.

La FNCL continue de soutenir, comme elle l'a toujours fait, la création d'un **Observatoire des Volumes de lait, géré dans la durée**, avec les moyens de FranceAgriMer. Celui-ci permettra de disposer d'un **éclairage objectif et a posteriori de l'activité de production** de la filière. A ce titre, nous saluons l'engagement de monsieur le ministre, Stéphane Le Foll, et de l'ensemble de l'interprofession laitière.

Au-delà des outils de suivi de marché, la FNCL rappelle qu'il est indispensable de mettre en place, au niveau communautaire, des **outils de prévention et de gestion de crise** pour faire face aux effets de la volatilité. Cette création ne peut se faire qu'avec le soutien actif du Gouvernement français.

Si la sortie des quotas représente des risques liés à la dérégulation totale des marchés, elle est une opportunité pour les coopératives et les associés-coopérateurs de développer leur activité. **« Les différents outils - de suivi au niveau national, ainsi que de prévention et de gestion de crise au niveau communautaire - sont indispensables au pilotage des questions économiques au sein des entreprises. Pour les coopératives laitières, ces choix doivent se faire dans le cadre de la vie démocratique propre à leur modèle, et s'appuyer sur la mise en adéquation des attentes des associés-coopérateurs, de l'outil industriel et des marchés sur lesquels elles sont positionnées »**, réaffirme Dominique Chargé, président de la FNCL.

#### A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 50 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 11,2 milliards d'euros en 2012. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

#### Contact presse FNCL

Mélodie Deneuve : 01 49 70 72 87 / 06 89 75 30 04 - [melodie.deneuve@fncl.coop](mailto:melodie.deneuve@fncl.coop)